des cavités remplies d'air, doivent avoir des fonctions respiratoires et que l'identité d'organisation semble supposer celle de la fonction.

Explication des figures (planche I de ce volume).

Fig. 1, *a*, *b*. Poils glandulifères de l'*Urtica dioica* $\frac{142}{1}$; *c*, poil non piquant.
Fig. 2, 3, 4, 5, 6. Poils glandulifères de l'*U. dioica* $\frac{428}{1}$.
Fig. 7. Poil non piquant pris à la pointe d'une dent de la feuille de l'*U. dioica*, $\frac{142}{4}$.
Fig. 8. Stimulus de l'*U. urens* : *a*, bulbe ; *b*, poinçon ; *c*, bouton ; *cx*, région à laquelle Schacht attribuait des parois d'une substance spéciale $\frac{71}{1}$.
Fig. 9. Fragment déchiré du même : *a*, saillies de la partie interne de la paroi ; *b*, apparence d'une vacuole dans la paroi pliée $\frac{750}{1}$.
Fig. 10. Fragment du même $\frac{237}{4}$.
Fig. 11. Bouton du même $\frac{237}{1}$.
Fig. 12, 13, 14. Premiers développements d'un stimulus sur les feuilles primordiales de l'*U. dioica* $\frac{142}{1}$.
Fig. 15. Cellules et cristaux pris dans la partie de la moelle la plus rapprochée du dos du pétiole, *U. urens* $\frac{442}{4}$.
Fig. 16. Poil non urticant du *Loasa contorta* $\frac{142}{1}$.
Fig. 17. Autre poil non urticant du *Loasa contorta* $\frac{142}{1}$.

M. Lefranc donne lecture de la communication suivante :

SUR LES PLANTES CONNUES DES GRECS SOUS LES NOMS DE CHAMÉLÉON NOIR ET DE CHAMÉLÉON BLANC (1) (*ATRACTYLIS GUMMIFERA* — *CARDOPATIUM ORIENTALE* ET *C. BORYI* Sp.), par **M. Edmond LEFRANC**.

I

On sait, avec Théophraste (*Hist. plant.* l. IX, c. XIII) et Dioscoride (*Mat. med.* l. III, cap. X et XI), que les Grecs appelaient des noms Χαμαιλέων μέλας et Χαμαιλέων λευκὸς deux Carduacées à feuilles de *Scolymus*, — l'une acaule et à capitule de *Cinara*, l'autre caulescente, à inflorescence corymbiforme et à fleurs d'un bleu d'hyacinthe, — toutes deux remarquables par leurs propriétés médicinales et toxiques.

(1) Peu de questions de botanique ancienne ont donné lieu à autant de commentaires que la présente. J. Bodæus a donné de ces commentaires une discussion étendue, dans son édition sur l'Histoire des plantes de Théophraste (Amsterdam, 1644), l. VI, c. IV et l. IX, c. XIII. Mais cette discussion n'en a pas moins laissé la question en litige, à savoir, à quelles espèces les qualifications de Chaméléon noir et de Chaméléon blanc devaient être rapportées. — Des ouvrages modernes sont empreints encore de l'incertitude et des erreurs qui ont régné si longtemps sur l'identité et les propriétés de ces deux espèces. — C'est ainsi qu'on peut lire à l'article ATRACTYLIS du Dictionnaire de Littré et Ch. Robin : « L'*Atractylis gummifera* fournit une gomme-résine vénéneuse. » Or on sait que la matière, d'apparence gommeuse, excrétée par la racine et le réceptacle du capitule de l'*Atractylis gummifera* n'est pas une gomme-résine et qu'elle n'est non plus vénéneuse. Macaire a fait connaître les propriétés de cette substance dans un travail inséré dans les *Mémoires de la Société physique de Genève* (t. VI, p. 27, 1833). Il a reconnu en elle le principe propre à la glu artificielle, et l'a désignée sous le nom de *viscine*. Par contre, c'est dans l'article VISCINE du même Dictionnaire, où cette substance est dite principe particulier de la matière qui exsude de l'*Atractylis gummifera*, que les propriétés vénéneuses qui lui étaient attribuées à l'article ATRACTYLIS sont reportées, à juste titre, sur la racine de cette plante.

A la Renaissance, de savants botanistes tentèrent de vérifier l'identité spécifique des plantes mentionnées dans les ouvrages cités plus haut de Théophraste et de Dioscoride (en s'aidant des indications données par ces auteurs), d'après les plantes qu'ils trouvaient chez eux ou qui leur étaient envoyées, à l'état sec, des pays étrangers. Mais, pour traiter ce sujet avec connaissance de cause, des données essentielles, celles de la géographie botanique du bassin méditerranéen, faisaient défaut à ces savants commentateurs. De là l'incertitude et les erreurs de leurs gloses, ainsi que l'a très-judicieusement fait observer M. le docteur Eug. Fournier, archiviste de la Société botanique de France, dans une note insérée au Bulletin de cette Société (t. XIII, Séances, p. 157).

Pierre Belon a fourni, dans la relation de son exploration botanique des pays grecs, en 1546, les premières données sur la flore de cette partie du bassin de la Méditerranée. Il a fait savoir (chap. XVIII du livre I^er de sa relation) qu'il avait retrouvé dans les îles de Crète et de Corfou le vrai Chaméléon blanc des anciens, dans l'île de Lemnos et en Thrace leur vrai Chaméléon noir. En même temps, ce naturaliste voyageur déclarait que c'était en vain que maints savants médecins de France, d'Allemagne et d'Italie s'étaient évertués à retrouver chez eux lesdits Chaméléons, que ces plantes n'étaient dans aucun de ces pays.

En affirmant un fait de géographie botanique aussi général, P. Belon s'était beaucoup aventuré, puisque de son temps on était loin d'être en mesure de pouvoir déterminer les aires de dispersion des espèces de la flore grecque. Aussi est-il arrivé que, pendant qu'il attribuait, lui Belon, à cette région la propriété exclusive du Chaméléon noir et du Chaméléon blanc des anciens, un savant médecin et botaniste de Venosa, Bartholomé Maranta, en signalait la présence dans cette partie de l'Italie méridionale qui a porté le nom d'Apulie (B. Maranta, *Meth. cogn. simpl.* lib. II, cap. VII).

Le fait de l'identité des espèces que Maranta et P. Belon signalèrent, à peu près dans le même temps et dans un même ordre, comme répondant exactement aux Chaméléons noir et blanc des anciens, ce fait, dis-je, pour ne s'être vérifié que de nos jours, n'en est pas moins hors de doute. De même, on peut dire qu'entre toutes les gloses des commentateurs au sujet de cesdits Chaméléons, celle-là seulement qui appartient en commun à P. Belon et à Maranta, a pour elle aujourd'hui tous les caractères d'une excessive probabilité voisine de la certitude.

Quant à la part qui serait à attribuer à chacun de ces savants dans le mérite comme dans le succès de leur commune idée, on doit reconnaître que l'Italien Maranta a des droits incontestables à la première, car c'est de lui seulement que cette idée a reçu la forme scientifique qui lui a permis d'arriver jusqu'à nous.

En effet, Maranta a parlé des espèces qu'il avait assimilées aux Chaméléons

noir et blanc des anciens, de manière à les faire reconnaître sûrement des botanistes après lui ; tandis que Belon s'est expliqué si peu scientifiquement sur le compte de ses deux plantes (Chaméléon blanc de Crète, Chaméléon noir de Lemnos), que Tournefort qui, visitant cent cinquante ans environ plus tard ces mêmes localités, revit les deux plantes de Belon et en fit deux espèces nouvelles, l'une du genre *Cnicus*, l'autre du genre *Carthamus*, n'a pas rappelé, en les éditant (*Corroll. Inst. rei herb.* p. 33), le nom du botaniste qui les avait remarquées avant lui.

Morison est le seul, que nous sachions, qui, à propos des Chaméléons, ait mentionné le nom de Belon, encore ne l'a-t-il fait qu'en parlant du Chaméléon noir. (Morison, *Hist. plant.* p. 159.)

Au contraire, le souvenir de la découverte de Maranta se trouve évoqué, plus ou moins directement (1), par l'examen des indications synonymiques successives, qui, de G. Bauhin (2) à Tournefort, de Tournefort à Linné, de Linné à Desfontaines, Bertoloni et De Candolle, sont les témoins fidèles des changements survenus dans les coupes génériques dont les Chaméléons blanc et noir de l'Apulie ont fait partie, avant d'être fixés dans les genres *Atractylis* et *Cardopatium*, où ils figurent aujourd'hui sous les noms d'*Atractylis gummifera* (3) L. et de *Cardopatium corymbosum* (4) DC.

Depuis, M. Spach a reconnu et démontré que l'unité spécifique *Cardopa-*

(1) Fabius Columna, compatriote et fervent admirateur de Maranta, qui fit, vers 1616, connaître subsidiairement, par une description et une figure excellentes (*Ecph. F. Columnæ*, cap. I, p. 7), le *Chamæleon albus Dioscoridis* de Maranta, sous la dénomination de *Chamæleon albus apulus purpureo flore gummifer*, a été, par suite, généralement cité comme l'auteur premier de cette espèce aux lieu et place de Maranta. La vérité est que ce dernier fut cet auteur, et Columna l'éditeur.

(2) *Pinax* de G. Bauhin, l. X, sect. VI, p. 380 :

Atractylis gummifera de Linné :

Carlina acaulis gummifera (Bauhin).
Chamæleon albus gummi, ut mastix ferens (H. Belli * ep. 1, *ad Clusium*).
Chamæleon albus Apulus purpureo flore gummifer (Columna).

Carthamus corymbosus de Linné :

Chamæleon niger umbellatus flore cæruleo hyacinthino (Bauhin).
Chamæleon niger Dioscoridis (Maranta, Columna).

(3) Dispersion géographique de l'*Atractylis gummifera* L. : « In arvis et sterilibus » Barbariæ, Hispaniæ austr., Sardiniæ, Siciliæ, Apuliæ, Naxi, Cretæ, Zacinthi, Græciæ. » (DC. *Prodr.* t. VI.)

(4) Dispersion géographique du *Cardopatium corymbosum* DC. : « In campis et » ruderatis Barbariæ tunetanæ, Natoliæ, Sclavoniæ, Troadis, Peloponesis, Apuliæ, » Thraciæ et ins. Archipelagi, Tenedos, Lemnos, etc. » (DC. *Prodr.* t. VI.)

* Honoré Bell, qui visita la Crète en 1594, cinquante ans environ après P. Belon.

tium corymbosum de De Candolle était une trinité, qu'il a disjointe ainsi qu'il suit :

Cardopatium orientale,
— apulum.
— Fontanesii.
(*Ann. des sc. nat.* 3e série, t. V, p. 241.)

La première espèce est de la Thrace, de la Macédoine et des îles de l'Archipel ; la seconde, de l'Apulie ; la troisième, de la Tunisie.

Ces espèces composent, avec le *C. amethystinum* Sp. d'Algérie et le *C. Boryi* Sp. de Laponie, tout le personnel actuel du genre.

En conséquence : 1° le Chaméléon noir des Grecs serait représenté pour nous par les *Cardopatium orientale* et *Boryi ;* 2° Belon aurait eu affaire au *C. orientale*, et Maranta au *C. apulum.*

Cette remarque faite en passant, je reviens à la question, à savoir, ce que sont les droits botaniques reconnus des Chaméléons noir et blanc de Maranta et de Belon aux titres de Χαμαιλέων μέλας et λευκὸς de Théophraste et de Dioscoride.

Je rappellerai : 1° que la glose de Maranta, sur ce point critique, a eu pour elle, à son origine, l'approbation de F. Columna « le plus exact de tous les botanistes des siècles passés ! » (Tournefort, *Voyage dans le Levant*, let. LVII, p. 216) ; 2° que cette opinion de Columna (*Ecph.* lib. I, cap. I), G. Bauhin, Tournefort et Linné l'ont implicitement acceptée ; et 3° que, plus près de nous, les auteurs des flores où ces plantes figurent s'y sont généralement rangés, en ce sens qu'ils ont adopté pour l'*Atractylis gummifera* L. et le *Carthamus corymbosus* L. ou *Cardopatium corymbosum* DC., les synonymies grecques ci-dessus énoncées. Ainsi a fait, par exemple, Lindley dans le *Flora græca Sibthorpiana* (t. IX), et aussi, implicitement, M. le professeur Guibourt dans son *Histoire naturelle des Drogues simples* (t. III, p. 25).

II

Les témoignages de Théophraste, Dioscoride, Pline, Galien, Aétius, etc., sur le compte des propriétés des racines des Chaméléons noir et blanc (Théophr. *Hist. plant.* l. IX, cap. XIII, — Dioscoride, *Mat. méd.* l. III, cap. X et XI, — Pline, l. XXII, c. XVIII, — Galien, *Simpl.* l. VIII, — Aétius, *Tetrab.* 4, s. 1, cap. LXXII), ces témoignages, dis-je, sont tels que ces propriétés se traduiraient pour nous par ces deux caractéristiques :

1° Pour le Chaméléon blanc : agent contro-stimulant, cardiaco-vasculaire, ténicide, narcotico-âcre.

2° Pour le Chaméléon noir : agent narcotico-âcre d'une grande violence, utile en application externe contre les affections cutanées, psoriques ou mycodermiques.

Aétius s'est expliqué d'une façon très-explicite sur l'action toxique du

Chaméléon blanc, à l'égard de l'homme : « .... *Qui vero album Chamæleonem hauserunt strangulantur* » (Tetrab.). Théophraste, après avoir rapporté que cette racine est bonne contre les *flux* (hémorrhagies utérines d'Hippocrate?), que réduite en pulpe et donnée dans du vin fait, après une ingestion préalable de raisins, elle délivre du ténia, qu'elle tue les chiens et les porcs, n'aurait indiqué qu'implicitement qu'elle était généralement capable de tuer l'homme. — « Les femmes s'en servent dans du vin doux et dans du » vin sucré (1), si l'une d'elles veut éprouver la vitalité de son mari malade, » elle lui en fait laver le corps pendant trois jours, s'il résiste, il vivra. » (Théophraste.)

En faisant l'historique toxicologique de l'*Atractylis gummifera* pour l'Algérie, j'ai été conduit à dire que, sous la tente arabe, des femmes se rencontraient qui, dans des cas de dissensions domestiques graves, abritant leur conscience derrière leurs croyances fatalistes, servaient traîtreusement à leur mari une tasse de lait infusé de racine d'*Atractylis* sous le prétexte de sonder les dispositions du Destin (*mectoub*) à son égard (2).

Ce détail des mœurs arabes n'est-il pas propre à nous éclairer sur le compte de la singulière pratique des femmes grecques, rapportée par Théophraste ; et n'est-on pas autorisé, par le fait, à penser que celui-ci a entendu dire que la racine du Chaméléon blanc était douée de propriétés toxiques pour l'homme, et qu'elle jouait souvent, de son temps, un rôle suspect au sein des mauvais ménages ?

La tradition de l'antiquité grecque, touchant les propriétés des Chaméléons, ne paraît pas avoir traversé le moyen âge. A la Renaissance, les savants commentateurs de Théophraste et de Dioscoride se préoccupèrent généralement peu de vérifier cette tradition par l'examen des propriétés des espèces qu'ils avaient identifiées aux Chaméléons noir et blanc de ces auteurs. Plutôt que de contrôler ainsi les titres des Chaméléons de leur invention, quelques-uns trouvèrent plus commode de supposer chez ceux-ci les propriétés voulues par la lettre des textes grecs, ou, déférant à la notoriété, de mettre sur le compte d'actions climatériques différentes les dissemblances de vertus par trop manifestes. Ainsi fit Matthiole (*Opera Matth.* p. 491) pour le Chaméléon noir de son choix (*Carlina subacaulis* DC. var. *caulescens*), quoi que Maranta ait pu lui dire à ce sujet (3). (*Opera Matth.* lib. IV, epist. p. 170.)

(1) ...., καὶ ἐὰν βούληταί τις ἀσθενοῦντος ἀνθρώπου διαπειρᾶσθαι εἰ βιώσιμος, λούειν κελεύουσι τρεῖς ἡμέρας, κἂν περιενέγκῃ, βιώσιμος.

« ....., et si hominem ægrescentem experiri volueris an vivere possit, lavandum » ea radice triduo jubent; hoc enim si toleraverit, moriturum nequaquam existimant. » (Version de Théodore de Gaza.)

(2) Voy. le Bulletin, t. XIII, p. 151.

(3) Entre autres remarques critiques que ces recherches bibliographiques nous ont conduit à faire, je demanderai qu'il me soit permis d'exposer la suivante. La plante que P. Alpin a figurée dans son livre, *De plantis exoticis*, p. 125, sous la désignation :

Maranta s'était assuré que la racine de son Chaméléon noir (*Carthamus corymbosus* L.) était douée d'un principe âcre : ..... *Degustata acerrimi gustus est, sed commanducari oportet* (*Meth. cogn. simpl.* Maranta, l. II, cap. VII) ; et son observation s'était trouvée confirmée par le témoignage du fait suivant, qu'il avait recueilli en Apulie : .... *Cujus radicis succo pectines mulierculæ inficiunt, ad puerorum pediculos enecandos* (*Meth.* p. 116).

Il est à remarquer, au contraire, que, dans le pays classique des Chaméléons, P. Belon, H. Bell et Tournefort n'ont rien appris des habitants sur le compte des propriétés toxiques de ces plantes. Belon a rapporté, il est vrai (chap. XXVI de sa *Relation*), que « la racine du Chaméléon noir est de telles » force et vertu, que si elle est appliquée sur la peau, elle l'enflamme telle- » ment que toutes les squilles et orties de ce monde n'en sauraient faire la » centième partie ». Mais on sait que cette connaissance de l'excessive âcreté du suc de cette racine, il ne l'a acquise qu'à ses dépens, ainsi qu'il le raconte, un certain jour qu'il faisait faire une récolte de cette dernière dans les environs de Livadochorio de Lemnos. Dans aucune des flores publiées depuis, où l'*Atractylis gummifera* L. et le *Carthamus corymbosus* L. figurent tantôt en société, tantôt disjoints, il n'a été fait aucune mention, pas plus pour celui-ci que pour celui-là, de la singulière et fâcheuse particularité qui distingue leurs racines entre toutes celles des Carduacées européennes et méditerranéennes, ou à peu près.

Desfontaines, dans son *Flora atlantica*, a pu écrire, en note, à la suite de sa description de l'*Atractylis gummifera*, cette proposition grosse d'erreurs et de dangers : *Radix et receptaculum aqua ebulliente coctum, cum butyro et oleo mixtum, optimum præbet nutrimentum* (*Flora atlant.* t. II, p. 252).

Enfin, le savant auteur de l'*Histoire naturelle des drogues simples*, M. Guibourt, traitant des Chaméléons noir et blanc de Belon, renouvelés des Grecs, sous les synonymes *Carthamus corymbosus* L. et *Atractylis gummifera* L., a passé sous silence la tradition ancienne relative aux propriétés toxiques des

« Carduus pinæa Theophrasti » ; d'après un échantillon qui lui fut adressé de Crète « pro » legitimo Chamæleone albo », a-t-il écrit, cette plante, dirons-nous, est, quant aux feuilles, pure œuvre d'imagination. Il est certain, en effet, que P. Alpin n'a pu recevoir de Crète un capitule d'*Atractylis gummifera* à la fois en état de maturité et pourvu de feuilles. — « Autumno enim in Creta, secus vias sæpissime occurrit foliis carens, nec nisi » foliorum costis donatur » (Tournefort). — « Floret autumno ; foliis tunc exsiccatis est » quasi ambustis », a dit Desfontaines (*Fl. atl.* t. II, p. 252). Alpin a dû imaginer les feuilles dont il a accompagné l'image du capitule fructifère qui lui fut adressé de Crète, en s'autorisant, comme d'autant de témoins fidèles, de la manière d'être passée de ces organes, de la forme linéaire, *papyracée*, des vestiges foliacés, représentés par des pétioles et des débris de nervures desséchés qui entouraient la base de ce capitule. Morison a reproduit de bonne foi (*Hist. plant.* p. 159, sect. 7, cap. 34, fig. 12) cette singulière espèce avec la désignation : « Carduus creticus humi clinus integris et » angustis foliis ». Or on sait que ce type spécifique n'a pas encore trouvé son représentant dans la flore des pays grecs.

racines de ces plantes, que les livres de Théophraste et de Dioscoride nous ont transmise.

L'expérience du passé à l'égard des Chaméléons noir et blanc serait donc tout entière à refaire.

En 1838, un médecin de l'hôpital civil d'Athènes adressait à l'Académie des sciences de Paris une communication relative à un cas d'empoisonnement par la racine de l'*Atractylis gummifera* : Plusieurs enfants avaient mâché de ces racines et en étaient morts. Mais, pour un fait connu, combien d'ignorés qui seraient à rapporter à cette même cause ! L'observation prise par le médecin de l'hôpital civil d'Athènes, la première, peut-être, de ce genre d'empoisonnement, qui ait été recueillie dans les temps modernes, passa inaperçue : on ne trouve dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* rien de plus que la mention du fait !

Les Arabes d'Algérie qui, en qualité de peuple pasteur, sont en commerce constant avec la nature, ont à peu près retrouvé les données de la tradition grecque. Quoi qu'il en soit, leurs enfants, malgré des avertissements répétés, se laissent encore très-souvent prendre aux apparences décevantes que cette racine présente, là où elle trouve réunies les conditions de végétation qui lui sont le plus favorables ; ainsi, sur le littoral et dans le Tell des provinces d'Alger et d'Oran, si l'on s'en rapporte aux témoignages des Arabes, leurs femmes sauraient se servir de cette racine comme d'un emménagogue excitant de l'utérus, et abortif à la façon de l'ergot de seigle.

L'étude que nous avons faite de la racine de l'*Atractylis gummifera* nous a permis de lui reconnaître les propriétés d'un agent contro-stimulant cardiaco-vasculaire, dans le genre du Colchique et de la Digitale par exemple, et toxique narcotico-âcre, à la façon des Champignons vénéneux. Nous n'affirmerons pas que cette racine soit douée d'une vertu ténicide, mais nous donnerons à concevoir, je crois, à son égard, une forte présomption dans ce sens en rapportant le fait suivant :

Chez deux des chiens qui furent, pour les besoins de notre étude, empoisonnés par l'*Atractylis*, à l'ouverture des cadavres, moins de vingt-quatre heures après la mort, des vers intestinaux, chez l'un des lombrics, chez l'autre un ténia, furent trouvés morts. Or on sait que tel n'est pas le cas ordinaire, à savoir, que la mort de ces parasites suive celle du sujet qui en est porteur, dans les limites de vingt-quatre heures. Généralement, au bout de ce temps, après la mort, ils sont trouvés très-vivants.

Ces développements sur la matière médicale de l'*Atractylis gummifera* en appelleraient de correspondants, pour le bien de la question, sur celle du *Carthamus corymbosus* L. (*Cardop. corymb.* DC.) ; mais, quant à cette plante, en dehors des faits cités par Belon et Maranta, qui établissent d'une manière positive que le suc de la racine est extrêmement âcre, les annales des sciences chimiques et médicales n'ont, que nous sachions, rien enregistré.

En résumé, quoi qu'il en soit de cette lacune, on a pu voir que les faits généraux de l'histoire des Chaméléons noir et blanc de Théophraste et Dioscoride d'une part, de ceux de B. Maranta et P. Belon de l'autre, tant au point de vue de la botanique que de la matière médicale, avaient entre eux des rapports d'identité tels qu'ils autorisent dès à présent cette conclusion :

Que l'opinion conçue, il y a environ trois cents ans, par Maranta et Belon, au sujet de l'identité des Chaméléons noir et blanc des anciens avec les espèces aujourd'hui appelées *Cardopatium corymbosum* DC. et *Atractylis gummifera* L., que cette opinion, dis-je, avait tous les caractères d'une excessive probabilité voisine de la certitude.

Enfin, si l'on se reporte à la savante monographie des *Cardopatium* de M. Spach (*Ann. sc. nat.* 3ᵉ série, t. V, p. 241), où il est démontré que ce genre est représenté dans les pays grecs par deux types spécifiques : l'un vu en Macédoine, en Thrace et dans les îles de l'Archipel, l'autre en Morée : — *Cardop. orientale* et *Cardop. Boryi*, — on en conclura que la synonymie de Χαμαιλέων μέλας (Théophraste) doit être attribuée à ces deux dernières espèces à la fois.

En effet, il ne peut être mis en doute que ce Χαμαιλέων μέλας ne se soit trouvé ainsi disjoint, implicitement, par M. Spach, le jour où il a fait ces deux espèces de *Cardopatium* grecs.

Les botanistes du temps de Théophraste n'en étaient pas arrivés à cette science d'analyse qui a permis à M. Spach d'instituer les deux types spécifiques susdits. La plante de la Morée et celle des régions voisines n'étaient assurément aux yeux des Grecs qu'une seule et même plante.

M. Eug. Fournier présente les observations suivantes :

Le terme grec χαμαιλέων, qui paraît signifier petit lion, de χαμαὶ, *humi*, et λέων, lion, a une signification un peu différente quand on se reporte aux origines aryennes de la langue grecque. D'après Benfey et M. Pictet, λέων et ses dérivés doivent être rattachés à la racine sanscrite *lou*, couper, déchirer, qui se développe en *lav* devant les voyelles, et donne au participe présent *lavant*... d'où le grec λεFοντ.... et par perte du digamma λέοντ (1).... Le lion est donc l'animal déchirant, nom qui lui convient parfaitement; λέων signifie encore cancer et requin, maladie et animal qui n'ont de commun avec le lion que la propriété de déchirer les tissus. On comprend par là aussi le nom du reptile nommé caméléon, petit animal qui mord. Pour les Carduacées à

(1) Lucas, dans ses *Questiones etymologicæ*, nous paraît à tort avoir rattaché λέων à λευκὸς, blanc, λεύσσω (pour λευκίω), briller, c'est-à-dire à la racine sanscrite *lauc* ou *lauk*, voir, d'où le latin *lucidus*, l'anglais *look*, l'allemand *Licht*, *leuchten*, etc. Je ne pense pas non plus qu'on doive faire intervenir les formes sémitiques du nom du lion, qui sont probablement, d'ailleurs, représentées en grec par le mot λῖς.